

DEMARRAGE DES SOUSCRIPTIONS

SOCIAL BUSINESS

Fonds d'amorçage bénéficiant d'une procédure allégée
régi par le Code des Organismes de Placement Collectif
promulgué par la Loi n° 2001-83 du 24 juillet 2001 et par la Loi n° 2005-58 du 18 juillet 2005.
Agrément du CMF N°08-2015 du 30 janvier 2015

UNITED GULF FINANCIAL SERVICES North Africa (UGFS-NA) porte à la connaissance du public que le démarrage des opérations de souscriptions publiques des parts de « SOCIAL BUSINESS » aura lieu à partir du **20 mai 2015**.

« SOCIAL BUSINESS » présente les caractéristiques suivantes :

RENSEIGNEMENTS GENERAUX :

| | |
|---------------------------------|---|
| Dénomination : | SOCIAL BUSINESS |
| Siège social : | Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053-Tunis |
| Forme juridique : | Fonds d'amorçage bénéficiant d'une procédure allégée |
| Durée : | 15 ans à compter de la date de signature du premier bulletin de souscription, éventuellement prorogée d'un maximum de deux périodes d'un an chacune |
| Visa : | Visa n°15-0905 du 15 mai 2015 |
| Objet Social : | Le renforcement des fonds propres des projets innovants et à finalité sociale. « SOCIAL BUSINESS » intervient dans les secteurs à fort potentiel de développement et en particulier dans le domaine de l'e-commerce, l'éco-tourisme, l'agriculture, l'artisanat, le domaine de la santé. |
| Législation applicable : | Loi n° 2001-83 du 24 juillet 2001 portant promulgation du code des Organismes de Placement Collectif et Loi n° 2005-58 du 18 juillet 2005 |
| Montant initial : | 20 000 000 dinars divisé en 200 000 parts de 100 dinars chacune |
| Date d'agrément : | 30 janvier 2015 |
| Promoteurs : | Banque Internationale Arabe de Tunisie (BIAT) et United Gulf Financial Services North Africa (UGFSna) |
| Gestionnaire : | United Gulf Financial Services North Africa (UGFSna) |
| Dépositaire : | Banque Internationale Arabe de Tunisie (BIAT) |
| Distributeur : | United Gulf Financial Services North Africa (UGFSna) |

Pour plus d'informations sur SOCIAL BUSINESS, un prospectus visé par le Conseil du Marché Financier, en date du 15 mai 2015, est mis à la disposition du public auprès de tous les guichets habilités à recueillir les souscriptions.